Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Financement du transport collectif 2025-2027 : L'UTACQ demande une adoption urgente

Nouvelle, le 28 octobre 2025. - L'Union des transports adaptés et collectifs du Québec (UTACQ), qui regroupe plus de 80 organismes desservant plus de 800 municipalités à travers le Québec, exhorte le gouvernement du Québec d'adopter et de diffuser sans délai le Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) 2025-2027.

Depuis plusieurs mois, les organismes membres de l'UTACQ, tout comme leurs partenaires municipaux, sont confrontés à une incertitude budgétaire sans précédent. Les organismes ont dû préparer leur budget 2025 sans connaître les modalités du nouveau programme d'aide, et s'apprêtent à répéter le même exercice pour 2026, toujours dans une complète incertitude. Cette situation compromet la planification, la stabilité et la pérennité des services de transport collectif, essentiels à la mobilité quotidienne de milliers de citoyens.

« Le transport collectif est un levier essentiel du développement durable et de la vitalité économique et sociale des régions du Québec. L'incertitude entourant le cadre de financement et l'absence de versements prévus pour 2025 et 2026 compromettent la continuité même de ces services essentiels», affirme Simon Berthiaume, président de l'UTACQ.

Des impacts concrets sur le terrain

À ce jour, aucun versement ni avance de subvention n'a été effectué pour l'année 2025. Cette situation provoque une crise de liquidités pour plusieurs organismes, qui se voient contraints d'envisager des réductions de service ou même des bris d'opération à court terme. Ces perturbations risquent d'affecter directement les travailleurs, étudiants, aînés et toute autre personne, pour qui le transport collectif représente un lien vital vers les services, l'emploi et la participation sociale.

Des demandes claires et constructives

Afin de garantir la continuité des services et la stabilité financière du secteur, l'UTACQ demande au gouvernement du Québec de :

1. Adopter et diffuser sans délai le PADTC 2025-2027, afin de rétablir la prévisibilité nécessaire à la planification budgétaire;
2. Procéder à des versements anticipés de subventions pour 2025, représentant au minimum 75 % des montants alloués en 2024, conformément aux redditions de comptes déjà transmises;

3. Mettre en place un mécanisme de communication proactive avec les partenaires du milieu pour éviter que de telles situations se reproduisent à l'avenir.

Une collaboration souhaitée avec le ministère

L'UTACQ réitère sa volonté de collaborer étroitement avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable, ainsi qu'avec les autres instances gouvernementales concernées, afin d'assurer la réussite du PADTC et de renforcer la place du transport collectif dans toutes les régions du Québec.

À propos de l'Union des transports adaptés et collectifs du Québec

L'UTACQ regroupe plus de 80 organismes responsables du transport collectif et adapté dans plus de 800 municipalités à travers le Québec, hors des grands centres urbains. Sa mission est de promouvoir, soutenir et représenter ses membres afin d'assurer un transport accessible, équitable et durable sur l'ensemble du territoire québécois.

-30-

Source :

Simon Berthiaume
Président du CA
Téléphone : 450-551-8034
Ca.president@utacq.com
www.utacq.com